



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

PROCES-VERBAL
GROUPE DE TRAVAIL HORIZONTAL
sur l'OBLIGATION DE DÉBARQUEMENT

The Main Conference Room, Dublin Castle, Dublin
Mercredi 14 septembre 2016
16h00 – 18h00

1. Accueil

Le président de séance, Bertie Armstrong, a accueilli les membres et les participants à la réunion. La liste de tous les participants est annexée à ce procès-verbal.

L'ordre du jour¹ a été adopté avec l'ajout d'une annonce de réunion après le point 4. Les points d'action suivants de la dernière réunion à Edimbourg (7 juillet 2016) ont été accomplis:

- Une réponse formelle a été envoyée au groupe d'experts en contrôle (GEC)
- Le secrétariat a distribué les documents reçus par :
 - M. Leprêtre, sur son expérience de la mise en œuvre de l'obligation de débarquement : peut être consulté sur le site web du CCEOS²
 - Les organisateurs de l'atelier « Accès aux quotas » (Edimbourg 14-15 avril 2016) a été distribué par email
 - M. Lourido Garcia, sur l'utilisation d'« Autres quotas » présenté par le gouvernement espagnol : peut être consulté sur le site web du CCEOS²
- Un courrier a été rédigé pour la DG MARE pour des clarifications sur l'art 39 du traité
- Le secrétariat a compilé une liste sur les essais de capacité de survie et de sélectivité

The président a précisé que cette réunion a pour objectif de mettre en place une réunion avec le groupe de discussion sur le contrôle et la conformité et un groupe de rédaction de recommandations sur l'obligation de débarquement (GRR OD).

Le courrier à la DGMARE sur la clarification à propos de l'art 39 du traité a été examiné en détail lors de la réunion du comité exécutif plus tôt le matin.

2. Rapports de réunions récentes

- a) Groupe technique des états membres des EOS– 19 juillet 2016 (Emiel Brouckaert et Debbie Crockard y ont assisté)

Emiel Brouckaert a présenté une courte synthèse de cette réunion, où les représentants du CC

¹ Tous les documents pertinents à la réunion peuvent être consultés sur le site web du CCEOS : [lien](#)

² Les documents réunis après la réunion HWGLO à Edimbourg peuvent être consultés sur le site web du CCEOS : [lien](#)

ont informé le groupe de haut niveau (GHN) des questions traitées lors des dernières réunions du CCEOS (Edimbourg, 5-7 Juillet) précisant qu'une stratégie cohérente sera élaborée pour traiter des situations limitantes et que des recommandations scientifiques sur l'impact secondaire de l'obligation de débarquement(OD)seront nécessaires.

En ce qui concerne le phasage, les membres de l'industrie du CCEOS ne souhaitent pas introduire de nouvelles espèces car cela pourrait introduire de nouvelles espèces à quotas limitants, tandis que les membres du groupe des autres intérêts ont indiqué qu'il est nécessaire de poursuivre le phasage afin d'éviter un gros boum. Le HLG avait invité le CCEOS à un atelier pour examiner l'utilisation de réunions d'information sur les espèces à quotas limitants les 5-6 septembre, avec une demande de présenter une liste d'exemples de stocks à quotas limitants et de solutions, ce que le secrétariat a préparé avec l'aide des membres du CC.

b) Groupe d'experts de contrôle (GEC, 23 août 2016)

Le président a informé la réunion que le GEC a répondu au feedback initial du CCEOS sur le rapport. Le courrier de réponse du GEC peut être consulté sur le site web du CCEOS ([lien](#)). En résumé, le GEC remercie le CCEOS de sa contribution initiale et de l'opportunité de présenter un résumé de son rapport. Le GEC estime que l'introduction de l'OD nécessite une meilleure observation des captures en mer, mais qu'une culture globale de conformité est primordiale, en conséquence, il est essentiel d'augmenter la confiance et la transparence entre toutes les parties prenantes. Le GEC est favorable aux initiatives visant à réaliser un examen détaillé du rapport et à l'opportunité d'observer et de commenter les propositions faites.

c) Atelier sur les espèces à quotas limitants – 5-6 Septembre 2016 (Liane Veitch, Emiel Brouckaert, Barrie Deas y ont assisté)

Les représentants du CCEOS ont informé la réunion que lors de l'atelier, le CC a présenté les vues du CC présentées précédemment, ainsi qu'une liste d'exemples préparée par le secrétariat. Les membres de l'industrie ont souligné qu'une meilleure facilitation des exemptions serait nécessaire pour éviter une mortalité par pêche inutile. En conséquence, l'exemption de survie doit être appliquée si des éléments de preuve scientifiques sont disponibles, la définition de l'exemption *de minimis* doit être modifiée, et des mesures d'atténuation telles que la flexibilité inter espèces et les quotas de prises accessoires doivent également être étudiés. Les membres du GAI avaient proposé d'éliminer les entraves aux changements de comportements de pêche et indiqué leur accord avec l'interprétation des EM de la définition de *de minimis*.

Douze études de cas ont été présentées sur l'utilisation de réunions d'information sur les espèces limitantes et une partie importante de la réunion a été consacrée au classement des options et plusieurs questions ont été posées, par ex. :

- Peut-on atteindre le RMD pour tous les stocks avant 2020 ?
- Quelle proportion de la flotte sera couverte par différentes mesures d'atténuation ?
- La solution proposée est une solution à long-terme ou à court terme ?
- L'industrie est-elle d'accord avec la mesure ?

Un temps important a été consacré au classement des différentes idées et bien que le CC souhaite favoriser l'anticipation et élaborer une approche réactive avec des mesures d'urgence disponibles. En termes de classement des outils d'atténuation, le CC n'a pas participé en grande partie à la notation des outils d'une manière générale, car ils estimaient qu'elle ne serait pas significative. Au lieu de cela, ils ont fait valoir que les outils d'atténuation devraient être évalués en fonction de leur potentiel pour résoudre les problèmes réels dans des pêcheries spécifiques.

Un rapport sera rédigé par le groupe états membres et étudié lors de la réunion du HLG fin septembre.

3. Demande de futures recommandations de la part des états membres

d) Présentation des demandes des états membres pour 2017

En juillet, le CCEOS a reçu un plan de travail provisoire de la part du groupe des états membres des EOS indiquant qu'ils souhaitaient des recommandations du CC avant le 1^{er} février sur les points suivants :

1. Leçons apprises
Le groupe EM souhaite des recommandations sur les leçons apprises et les possibles modifications à la RC pour 2016
2. Phasage 2018 : identifier les espèces à quotas limitants
Le groupe EM souhaite des recommandations sur la manière de poursuivre le phasage de l'OD en 2018 pour les différentes pêcheries, compte tenu des seuils et du plan de reconstitution du cabillaud
3. Propositions d'exemption *de minimis*
Le groupe EM souhaite des recommandations sur les possibles propositions *de minimis* pour les espèces qui seront placées dans le cadre de l'OD dans certaines pêcheries en 2018
Garder en tête que les propositions *de minimis* s'appliquent à toutes les pêcheries dans tous les EM, qui pêchent avec les mêmes engins, dans les mêmes zones et ciblent les mêmes espèces
4. Propositions d'exemption survie élevée
Le groupe EM demande des recommandations sur des cas spécifiques pour une exemption basée sur la survie élevée.
5. Documentation relative aux captures
Il est important que les espèces et quantités actuelles capturées soient documentées avec précision eu égard aux espèces cibles et espèces des prises accessoires.
Le groupe EM demande des recommandations sur des cas spécifiques où cette documentation est entravée.

Le président a invité les personnes présentes à exprimer des commentaires initiaux ? Les représentants de l'industrie écossaise ont indiqué que les mesures d'atténuation ont été mises en place afin de faciliter le fonctionnement de l'OD, mais que la conclusion est que quelle que soit l'ampleur de la mise en œuvre de ces mesures d'atténuation, elles ne résoudront pas toutes les situations limitantes. Des choix politiques doivent être faits, qui franchissent cette ligne entre le RMD ou la stabilité sociale, les conséquences financières à long et court terme, etc. Un exemple spécifique a été donné pour le cabillaud à l'ouest de l'Ecosse où un TAC zéro empêcherait toutes les pêcheries avec des prises accessoires de cabillaud.

La réunion a convenu que lors de la prochaine réunion du groupe de haut niveau des EOS, les représentants du CCEOS demanderont comment le groupe EM prévoit de résoudre les situations limitantes telles que l'exemple du cabillaud à l'ouest de l'Ecosse.

D'autres commentaires ont indiqué que l'OD rend les pêcheries mixtes de plus en plus problématiques (CS). Pour les stocks avec un petit quota, il sera assez difficile de mettre l'OD en œuvre.

L'industrie irlandaise est intervenue pour faire référence à la discussion qui a eu lieu plus tôt le jour même au comité exécutif, et a demandé des clarifications pour savoir si le courrier adressé à la DGMARE eu égard à la clarification sur l'art 39 du traité a été rédigé ou pas et transmis aux membres du CCEOS. Le président a indiqué que cela était fait.

L'industrie anglaise a précisé que les CC ont bien réussi à soulever le problème des espèces limitantes de sorte que le groupe des états membres des EOS a consacré le second semestre de 2016 au plan d'action relatif aux espèces limitantes. La question reste à savoir dans quelle mesure le plan d'action pourra résoudre le problème. Les opinions des états membres semblent divisées entre les ministres qui ont signé l'OD, qui cherchent à trouver des solutions lorsque des problèmes surviennent, et les ministres qui reconnaissent les incertitudes relatives à la mise en œuvre de l'OD et qui reconnaissent les graves conséquences socio-économiques de la mise en œuvre de l'OD. Une façon possible de progresser serait pour le CCEOS d'évaluer en détail le plan d'action provisoire des EM relatif aux espèces limitantes et d'illustrer dans quelle mesure chaque solution résoudrait une situation limitante et les cas où aucune solution n'est disponible.

ACTION: Les représentants du CCEOS vont présenter au GHN des états membres les exemples extrêmes relatifs aux situations concernant les espèces limitantes sur la manière dont ils souhaitent résoudre ces dernières

ACTION: Le secrétariat va obtenir le rapport relatif à l'atelier sur les espèces limitantes (Edimbourg 5-6 septembre). Ce sera le point de départ de la recommandation du CCEOS

4. Planning de la procédure consultative

a) Groupe de discussion sur le contrôle et la conformité

La dernière réunion du comité exécutif à Edimbourg (7 juillet) a décidé qu'un groupe de discussion sur le contrôle et la conformité serait mis en place afin de fournir un examen détaillé du rapport du groupe d'experts de contrôle. Les membres se sont nommés et Sean O'Donoghue a été désigné président en son absence.

La réunion a recommandé qu'une réunion en face à face soit organisée car c'est la première fois que ce groupe de discussion se réunit. Le secrétariat a suggéré d'organiser cette réunion à Dublin en octobre.

ACTION: Le secrétariat va étudier les options en vue de mettre en place un groupe de discussion sur le contrôle et la conformité qui examinera le rapport du GEC en détail

b) Contribution écrite de l'assemblée générale pour la demande finale de recommandation des EM

La réunion a été informée qu'une fois que le CCEOS recevra la demande finale de recommandation sur la recommandation commune pour 2018 des EM des EOS, l'AG devra donner sa contribution au groupe de rédaction des recommandations.

c) Groupe de rédaction des recommandations sur l'obligation de débarquement

Le groupe de rédaction des recommandations utilisera la contribution de cette réunion et la

contribution écrite de l'AG pour exprimer ses recommandations aux EM des EOS sur les points suivants :

- Leçons apprises
- Phasage 2018 : identification des espèces limitantes
- Propositions d'exemption *de minimis*
- Propositions d'exemption survie élevée
- Documentation relative aux captures

Le nouveau candidat à la présidence du comité exécutif deviendra le nouveau président de ce groupe de travail. En outre, le comité exécutif a décidé qu'étant donné que l'OD s'appliquera toujours à tous les membres britanniques au cours des années qui viennent, le statut des membres britanniques de ce groupe de travail demeure au status quo.

La réunion a convenu que la prochaine réunion du GRROD aura lieu à Dublin les mardi et mercredi 10 et 11 janvier. L'anglais sera la langue écrite de ce GRR, mais la réunion se fera dans toutes les langues de travail à la demande.

5. Annonce de la réunion du HLG

Le CCEOS a reçu une invitation du HLG des états membres indiquant que leur réunion aura lieu à Madrid, le 28 septembre. La réunion du HLG prévoit d'examiner les conclusions de l'atelier sur les espèces limitantes (5-6 septembre, Edimbourg). Le président ne sera pas disponible ; Emiel Brouckaert ou Purificación Fernández informeront le secrétariat de leur disponibilité. Julien Lamothe a indiqué qu'il pourra les remplacer le cas échéant. Liane Veitch pourra participer à la réunion.

6. Résumé par le président de séance des actions convenues et décisions adoptées

| Action | |
|--------|---|
| 1 | Les représentants du CCEOS vont présenter au GHN des états membres les exemples extrêmes relatifs aux situations concernant les espèces limitantes sur la manière dont ils souhaitent résoudre ces dernières. |
| 2 | Le secrétariat va obtenir le rapport relatif à l'atelier sur les espèces limitantes (Edimbourg 5-6 septembre). Ce sera le point de départ de la recommandation du CCEOS |
| 3 | Le secrétariat va étudier les options en vue de mettre en place un groupe de discussion sur le contrôle et la conformité qui examinera le rapport du GEC en détail |

CCEOS Document
Président : Bertie Armstrong
Rapporteur : Sara Vandamme
Révision et formatage : Barbara Schoute

Annexe 1 – Liste des Participants

| Membres de CC EOS | |
|-----------------------------|--|
| Bertie Armstrong (Chairman) | Scottish Fishermen's Federation (1) |
| Emiel Brouckaert | Rederscentrale |
| Louis Vantorre | Rederscentrale vzw |
| Lorcan Kennedy | AIPCE-CEP |
| Marina Le Gurun | Blue Fish |
| John Crudden | European Anglers Alliance |
| Debbie Crockard | Seas at risk |
| Vera Coelho | The Pew Charitable Trusts |
| Paul Francoise | CDPMEM 14 |
| Romain Le Bleis | CDPMEM du Finistère |
| Emmanuel Kelberine | CDPMEM des Côtes d'Armor |
| Caroline Gamblin | CNPMEM |
| Daniel Lefèvre | CRPMEM de Basse Normandie |
| Olivier Leprêtre | CDPMEM du Nord / Pas de Calais / Picardie |
| Olivier Le Nézet | CRPMEM de Bretagne |
| Vincent Lamidelle | CRPMEM de Haute-Normandie |
| Richard Brouzes | OPN |
| Francois Hennuyer | FROM Nord |
| Franck Le Barzic | OP COBRENORD |
| Marc Ghiglia | Union des armateurs de la pêche en France |
| Julien Lamothe | Les Pêcheurs de Bretagne SA |
| Sinéad Cummins | Birdwatch Ireland |
| John Lynch | Irish Fishermen's Organisation |
| Francis O'Donnell | Irish Fish Producers Organisation |
| John Woodlock | Irish Seal Sanctuary |
| Hugo Boyle | Irish South and East Fish Producers Organisation |
| Geert Meun | Stichting van de Nederlandse Visserij / Dutch Fisheries Organisation (2) |
| Puri Fernandez | Asociación Nacional de Armadores de Pesca de Gran Sol |
| Severino Ares Lago | Fundación Rendemento Económico Mínimo Sostible e Social |
| Lydia Chaparro | Fundació ENT |
| José Luis Otero Gonzalez | Lonja de La Coruña S.A. |
| Luis Francisco Marín | Organización de Productores de pesca de Ondarroa |
| Mercedes Rodriguez Moreda | Organización de Productores de Lugo (OPP-7) |
| Juan Carlos Corrás Arias | Pescagalicia-Arpega-Obarco |
| Liane Veitch | ClientEarth |
| Paul Trebilcock | Cornish Fish Producers Organisation |
| Thomas Bryan-Brown | Mallaig and North West Fishermen's Association |
| Alan Coghill | Orkney Fish Producers Organisation |
| Barrie Deas | National Federation of Fishermen's Organisations |
| Alex Kinninmonth | RSPB |
| Paul Fletcher | Scottish Fishermen's Organisation |
| Jim Portus | South West FPO |
| Mike Park | The Scottish White Fish Producers Association (2) |
| Kevin McDonnell | West of Scotland Fish Producer Organisation |
| | |
| Observateurs | |
| Colm Osuilleabhain | Irish Department of Agriculture, Food and Marine |
| Juana Poza Poza | Mº de Agricultura, Alimentación y Medio Ambiente |
| Dominic Rihan | BIM |
| Stephan Beaucher | ENT |
| Dana Miller | Oceana |

| | |
|---------------------------|---|
| Paul Duane | Sea Fisheries Protection Authority |
| Robert Griffin | European Commission |
| Jonathan Shrives | European Commission |
| Gonzague de Moncuit | Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer |
| Edna Conneely | IIMRO |
| Brendan Price | Irish Seal Sanctuary |
| John Richardson | The Shark Trust |
| Pascal Coquet | CRPMEM de Haute-Normandie |
| Mathieu Vimard | OPN |
| Secrétariat CC EOS | |
| Conor Nolan | Executive Secretary |
| Barbara Schoute | Deputy Executive Secretary |
| Sara Vandamme | Project Development and Communications Manager |
| Aoibhín O'Malley | Financial Administrator and Event Manager |